

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école secondaire Pamphile-Le May, Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSN), tenue le 4 novembre 2020, à 19 h 15, sur Zoom.

**Étaient présents :**

Jérôme Croteau, direction  
Caroline Gingras dir. adj.

Katherine Beaudet, ens.  
Irène Maillot, ens.  
Patrick Auger, ens.  
Marie-Andrée Côté, ens.

Chantal Fortin, orthopédagogue

Caroline Villeneuve, présidente  
Béatrice Rasclé, parent  
Carolyne Plourde, parent  
Sophie Guimond, parent  
Sara Perreault, parent

Annabelle Garneau, présidente des élèves

**Était absent :**

Cynthia Morin, parent

**1. Mot de bienvenue, vérification du quorum**

Le directeur, Jérôme Croteau, confirme qu'il y a quorum.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**CE/2020-2021-08**

IL EST PROPOSÉ PAR Jérôme Croteau, APPUYÉ PAR Carolyne Plourde

D'APPROUVER l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2020
4. Budget du CÉ 2020-2021
5. Formation obligatoire pour les membres de CÉ
6. Consultation sur l'offre de services 2021-2022
7. Plan de lutte pour contrer la violence (approbation)

8. Mot du directeur
9. Mot de la représentante au comité de parents
10. Mot des membres du personnel de l'école
11. Mot des représentantes des élèves
12. Mot de la présidente
13. Divers
14. Parole au public
15. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE à l'unanimité.

CE/2020-2021-09

### **3. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 septembre 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR Katherine Beaudet

DE DISPENSER la secrétaire de la lecture du procès-verbal du 23 septembre 2020 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

### **4. Budget du CÉ 2020-2021 : remis au prochain CÉ.**

### **5. Formation obligatoire pour les membres de CÉ**

Selon la loi sur la gouvernance scolaire, il y a une formation obligatoire pour tous les nouveaux membres du CÉ (parents, enseignants ou élève). La formation n'est pas complétée pour l'instant. La formation pourrait être diffusée pour tout le groupe ou de façon individuelle. Comme il y a seulement peu de nouveaux membres au CÉ, la formation sera suivie sur une base individuelle. Il faudra informer la direction de la date et de l'heure suivie pour la formation.

Noter que David-Alexandre Méthot ayant quitté Pamphile-Le May sera remplacé par Émylia Thiffeault.

### **6. Consultation sur l'offre de services 2021-2022**

L'échéancier a été présenté aux membres du personnel pour la présentation d'une offre de services pour la maquette 2021-2022. Les profils doivent être portés par des membres du personnel à plein temps dans l'école afin d'assurer la pérennité. Les membres du CÉ peuvent communiquer leurs idées ou leur point de vue à la direction.

CE/2020-2021-10

## 7. Plan de lutte pour contrer la violence (approbation)

IL EST PROPOSÉ PAR Irène Mailhot.

D'APPROUVER la présentation du plan de lutte pour contrer la violence. Un document clair et précis sera remis aux parents. Ajout des changements effectués pour 2020-2021 dont la surveillance accrue dans les aires communes, des caméras dans certaines zones et autres (voir le document).

ADOPTÉE à l'unanimité.

## 8. Mot du directeur

- Pamphile-Le May obtient une cote de 5/10 (L'an dernier, 4.8/10) au classement des écoles. Notons qu'il y a une mince amélioration. Belle performance pour les sciences. Il y a une amélioration à poursuivre pour les mathématiques et le français. Il faudra continuer les actions pour diminuer le taux d'échec qui est élevé. Finalement, l'anglais est sous la moyenne provinciale depuis des années.
- Le 3<sup>e</sup> secondaire seront en alternance 1 jour/2 à la maison. Cela a eu pour effet qu'il y a moins de personnes à la salle 3-4-5. Toutefois, pour les cours à 4 périodes, il peut arriver que l'élève ait ses cours à la maison pendant 1 cycle et à l'autre cycle il est à l'école : ceci est dû à la diagonale de l'horaire.
- Il y a une nouvelle formule pour la rencontre de parents. Certains élèves seront ciblés prioritairement afin que leurs parents puissent réserver une plage horaire en premier. Ensuite, les autres parents seront invités également à prendre rendez-vous sur Calendly. Tout ceci sera expliqué sur l'Info-parents.
- Il y aura un ajout de 3 journées pédagogiques. L'équipe-école a suggéré : 22 janvier, 22 février et 29 mars. Toutefois, c'est le Centre de services qui confirmera quelles journées seront retenues.
- La rencontre du 24 mars du CÉ sera déplacée au 17 mars.

## 9. Mot de la représentante au comité de parents

Aucune représentante et aucune information n'est parvenue à la présidente.

## 10. Mot des membres du personnel de l'école

- a) **Katherine Beaudet** : Le 3<sup>e</sup> secondaire ont des cours à la maison. Les élèves sont à l'heure, mais ils doivent apprendre que l'école à la maison, c'est aussi important que s'ils étaient à l'école. Ils étaient déjà prêts, car les enseignants les avaient bien préparés depuis le début de l'année.

- b) **Patrick Auger** : Les activités de l'Halloween furent très appréciées des élèves. J'ai donné mon premier cours à distance à la P4 et ce fut une belle expérience.
- c) **Marie-Andrée Côté** : Les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire sont assidus. Cependant, il y a eu quelques petits problèmes au début pour remettre leur devoir sur Classroom. Comme ils venaient le lendemain, il était possible de leur expliquer à nouveau, ce qui était très aidant. L'Halloween pour le 5<sup>e</sup> secondaire était le jeudi, car ils étaient à la maison le vendredi.
- d) **Chantal Fortin** : Le 12 novembre, il y aura une activité spéciale intitulée *Le Café numérique* qui sera offerte aux élèves de 5<sup>e</sup> secondaire et à 2 groupes de 3<sup>e</sup> secondaire. En entrant dans le monde virtuel, le jeune sera un avatar qui se déplacera à l'intérieur de différentes stations où un guide-avatar répondra à leurs questions et leur fera découvrir des métiers ou professions en lien avec la technologie.
- e) **Irène Mailhot** : L'enseignement à distance n'est pas nécessairement facile pour les élèves et pour les enseignants, mais tous finissent par s'adapter. Les élèves ont l'impression qu'ils ont plus de travaux à faire à la maison qu'à l'école, mais en fait, c'est parce qu'ils travaillent intensément à l'intérieur de 45 minutes.
- f) **Caroline Gingras** : La nouvelle technicienne en loisirs, Émylia Thiffeault organise des projections de film sur l'heure du midi à la salle André Therrien. Il y a également l'ouverture des gymnases en respectant les bulles.

### 11. Mot des représentantes des élèves

Les activités d'Halloween ont été très appréciées par les élèves. Plusieurs activités seront offertes bientôt par le Parlement étudiant. Lorsque la température sera plus froide, les jeunes participeront davantage aux activités proposées sur l'heure du midi puisque ceux-ci respectent les exigences sanitaires.

### 12. Mot de la présidente

Il n'y a pas de suivi particulier. Merci d'être présents.

### 13. Divers

**14. Parole au public...**

**15. Levée de l'assemblée à 20 :00**

CE/2020-2021-11

IL EST PROPOSÉ PAR Irène Mailhot  
D'ADOPTER la levée de l'assemblée à 20 :00

ADOPTÉE à l'unanimité.

**Prochaine rencontre : 9 décembre 2020**

---

Caroline Villeneuve  
Présidente

---

Jérôme Croteau  
Directeur